

UNE ÉCOLE D'APPRENTISSAGE SOCIALE POUR LES FEMMES AMÉRICAINES

La Commission d'Action Sociale de la Fédération Catholique des États-Unis vient de réaliser, grâce à des concours généreux, la fondation d'une académie destinée à la formation des femmes et des jeunes filles américaines qui ont le désir de travailler aux œuvres sociales catholiques.

Cette école de technique et de pratique sociale doit à Madame Catherine M. Safford — une convertie qui a bien voulu mettre au service de la Commission un château et une propriété qu'elle possède à Hot Springs, N.-C. — d'être installée princièrement, en plein cœur des montagnes Unaka.

Les Révérendes Sœurs de la Miséricorde ont été chargées par l'autorité religieuse de la tenue et de la discipline de la maison.

Les cours ont commencé le 8 septembre, et ils se continueront pendant quatre mois, exactement jusqu'au 22 décembre.

Les études qu'on y fera et les expériences qui y seront tentées auront un caractère plutôt pratique que théorique, de façon à ce que, même les jeunes filles peu instruites puissent trouver du profit à fréquenter les leçons de cette école d'un genre un peu nouveau.

Le programme, bien gradué, comporte une série de matières obligatoires et plusieurs autres, libres. En voici quelques-unes : religion, histoire, philosophie, questions d'économie politique, d'économie sociale, en particulier, la question ouvrière, méthodes d'organisation des œuvres, etc. On a même songé qu'il pourrait être utile aux femmes américaines de savoir écrire un article de journal, donner une conférence, faire de la discussion parlementaire... et des professeurs enseigneront aux élèves du Château de Lorette — c'est le nom de l'école — un peu de ce qu'il faut connaître pour devenir une bonne suffragette !

Celles qui pourront payer pour leur pension et leur instruction auront à faire un déboursé de \$60.

Les autres, ou bien seront favorisées de bourses dont quelques-unes sont déjà fondées, surtout par des sociétés qui en font bénéficier leurs membres, ou bien gagneront en tout ou en partie la somme qu'elles ne pourraient solder autrement.

Toute élève doit être âgée d'au moins 18 ans.

C'est une pensée apostolique qui a donné naissance à cette nouvelle institution.

Il se pose dans notre monde contemporain, des problèmes à la solution desquels, pour une raison ou pour une autre, les femmes peuvent travailler bien plus efficacement que ne le feraient des hommes, si savants ou si habiles qu'on suppose ces derniers.

D'autre part, l'influence du prêtre et celle de la religieuse pénètrent de plus en plus difficilement dans certains milieux